

Congés hebdomadaires : samedi et dimanche

1	jeudi 1er janvier	NOUVEL AN
2	vendredi 2 janvier	CONGÉ DU NOUVELLE AN
3	lundi 23 février	ANNIVERSAIRE DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR
4	vendredi 20 mars	*KORITÉ
5	lundi 6 avril	LUNDI DE PÂQUES
6	vendredi 1er mai	FÊTE DU TRAVAIL
7	jeudi 14 mai	ASCENSION
8	lundi 25 mai	PENTECÔTE
9	jeudi 28 mai	*TABASKI
10	vendredi 26 juin	*TAMKHARIT
11	lundi 20 juillet	JOUR DE LA MER
12	mardi 11 août	JOUR DE LA MONTAGNE
13	mercredi 26 août	*MAOULOU
14	lundi 21 septembre	JOUR DE RESPECT AUX PERSONNES ÂGÉES
15	mercredi 23 septembre	ÉAUINOXE D'AUTOMNE
16	lundi 12 octobre	JOURNÉE DU SPORT
17	lundi 23 novembre	FÊTE DU TRAVAIL
18	vendredi 25 décembre	NOËL
19	mardi 29 décembre	CONGÉ DE FIN D'ANNÉE
20	mercredi 30 décembre	CONGÉ DE FIN D'ANNÉE
21	jeudi 31 décembre	CONGÉ DE FIN D'ANNÉE

* Les jours correspondant aux fêtes musulmanes peuvent varier en fonction de la décision du gouvernement au cours de l'année. Si une modification intervient, la date fixée sera prise comme jour de fermeture, de manière à maintenir un total annuel de 21 jours.